



DECLARATION LIMINAIRE CTL 4 mars 2022

Madame la Présidente,

le NRP bas-rhinois est pas encore terminé que déjà de **nouvelles restructurations** voient le jour...

En effet, même avec seulement 3 **SIE** dans le département, la question de leur **pérennité** se pose. Au CTR du 8 février 2022 l'installation d'antennes de SIE a été présentée, mettant en place un nouveau siphonage des missions de ces services.

Le Bas-Rhin est concerné par la création d'une antenne à **Forbach** au 01/09/2023.

Nous attendons de votre part, à ce CTL, de plus amples informations : missions transférées, effectif de l'antenne, impact sur les SIE du 67, etc.

Malheureusement, la fin des SIE n'est pas une surprise. Déjà le 09/12/2020 *nous* avons publié un tract local sur la mort annoncée des SIE... Entre les centres de contact des Professionnels, le Service national des Quitus, le recouvrement forcé au PRS et maintenant l'antenne de Forbach, que va-t-il rester comme missions dans les SIE classiques et par conséquent le nombre d'emplois implantés et de structures?

Alors qu'ils viennent déjà de subir le NRP, avec les déplacements conséquents pour certains afin de suivre la mission, les collègues concernés ont le droit de savoir sans tarder !

FO DGFIP dénonce à nouveau l'industrialisation sous un habillage « relocalisations ». Ainsi :

- Au 01/01/2018 : 449 SIE + 167 SIP-SIE, soit 616 ;
- Au 01/01/2020 : 412 SIE + 132 SIP-SIE, soit 544 ;
- En 2023 : zéro SIP-SIE et 263 SIE

Les élus **FO DGFIP 67** craignent fortement qu'il ne reste qu'un SIE dans le département !

Les SIE ne seront **pas les seuls** services impactés par de nouvelles restructurations alors que le NRP ne sera même pas digéré. Les SIP, sous l'effet notamment du PAS et de la suppression de la TH, la Dépense de l'État avec le projet de CGF (Centre de Gestion Financière) par rapprochement des SFACT et des CSP, les SGC avec la création, notamment, de SFACT SPL, le Foncier en voie de capgemini-sation et google-isation, le contrôle fiscal avec, entre autres, l'intelligence artificielle ou le PUC (Pôle Unifié de Contrôle) dont nous reparlerons en questions diverses, le recouvrement toujours plus concentré, spécialisé et industrialisé et peut être un jour externalisé ... Tous nos métiers seront encore en chantier pour de nombreuses années !

Comment voulez-vous que les agents ne soient pas inquiets, stressés, désabusés par les réformes incessantes imposées aux personnels, les restructurations, les suppressions d'emplois, le développement de l'emploi contractuel précaire, le gel du point d'indice, la smicardisation d'un nombre toujours plus élevé de fonctionnaires... ?

Vous mettez en permanence en avant l'amélioration des **conditions de travail**, comme dans le bilan 2021 et la présentation du budget 2022 (point 1 de l'ordre du jour).

Dans ces deux documents du CTL, vous insistez sur la rénovation des sanitaires. C'est très bien et c'était plus que nécessaire compte tenu de l'état de certains datant de 30, 40 voire 50 ans... Sachant cela, comment peut-on se gargariser de ces rénovations alors qu'il n'y a rien de plus normal,

obligatoire, et qu'il est même honteux que vos prédécesseurs les aient laissés se délabrer sans rien faire ?

Il s'agit de salubrité, pas d'amélioration !!

Jamais la DGFIP ne s'attaque aux causes de la destruction des conditions de travail (les suppressions d'emplois, les restructurations, le NRP...). Vous ne savez faire que du **ripolinage**, qui ne résout rien au fond.

Les remerciements, les grands discours, les petites primes (surtout non pérennes), le fonds d'amélioration du cadre de vie... tout cela ne suffit pas à contrer les effets délétères du marasme ambiant sur la confiance et la motivation des personnels, trop malmenés ces dernières années. La perte de sens dans le travail, l'inquiétude dans l'avenir, le fait de devoir toujours travailler dans l'urgence, la crainte de ne pas pouvoir faire face à la charge de travail,... font malheureusement partie du quotidien de nos collègues et sont autant de facteurs qui participent à la dégradation de leurs conditions de travail.

Bien entendu, nous saurons collectivement utiliser le Fonds pour l'amélioration du cadre de vie.

Mais les problèmes de fond ne disparaîtront pas comme par enchantement...

Nous vous prévenons dès aujourd'hui, et avant le CTL dédié du 17/03, que vous ne pourrez utiliser les actions de ce fonds pour vous dédouaner de votre implication dans la dégradation du cadre de vie des agents !

Pour rester sur les conditions de travail et revenir à l'ordre du jour, le point 4 revient sur la clôture de la médiation au **Centre de contact de Strasbourg**. Les médiatrices ont reconnu que tous les agents étaient en souffrance et que la médiation avait duré trop longtemps, avec trop de pauses, et n'avait pu apporter les solutions escomptées.

Pour **FO DGFIP 67**, les problèmes métiers, notamment les 5H de téléphone, sont structurels. C'est pourquoi les élus exigent le retour aux 4H15 et nous saisisons le syndicat national pour porter cette revendication.

Nous vous rappelons que dans le privé, c'est 10 minutes de pause, prises sur le temps de travail, toutes les heures passées au téléphone.

Par ailleurs, pour les élus **FO**, certains horaires d'astreintes téléphoniques (notamment 11h30-12h30 et 16h00-17h00) ou l'extrême rigidité dans le domaine des congés ne semblent pas justifiés.

Ajoutez à cela les problématiques spécifiques du CC67 et la situation devient insupportable pour les collègues.

La médiation s'étant terminée sans accord, nous avons pris acte de la démarche de codéveloppement que vous proposez. **Nous** exigeons que la médecin du travail y soit associée. **Nous** exigeons également une information des élus du personnel en CHSCT et en CTL.

Pour **FO DGFIP**, l'évolution de notre administration va dans un très mauvais sens puisque les nouvelles organisations ne visent pas à améliorer le service rendu et encore moins la mise en place d'un service supplémentaire à destination des usagers. C'est bien une **plateformisation**, engendrant un éloignement physique des structures de l'utilisateur pour permettre de fermer des postes et de supprimer des emplois.

La **Défenseure des Droits** ne s'y est pas trompée puisqu'elle s'est fendue d'un rapport sur la dématérialisation des services publics : le besoin d'humain se fait sentir chez les personnes fragiles, les jeunes, dans les déserts numériques.

Sans surprise, un quart des plus de 65 ans éprouvent encore des difficultés d'accès aux services en ligne, mais le rapport indique que les jeunes ne sont pas plus à l'aise avec l'administration dématérialisée. En 2020, 25% des 18-24 ans ont aussi rencontré des difficultés pour réaliser seuls des démarches sur Internet. Les personnes en situation de handicap («visuel, auditif, moteur, cognitif»), indique le rapport) sont très vulnérables face à une dématérialisation généralisée, puisque 60% des services en ligne ne leur sont toujours pas accessibles en 2022.

22% des personnes ne disposent pas à leur domicile d'un ordinateur ou d'une tablette.

"Il y a donc un sentiment d'éloignement du service public et donc de renversement de qui doit faire le travail : c'est quand même au service public de s'adapter, et pas à l'utilisateur de s'adapter à la dématérialisation".

Madame la Présidente vous ne verrez pas cette nouvelle DGFIP réduite à la portion la plus congrue, celle à laquelle vous avez pourtant contribué avec tellement de zèle, puisque vous partez en **retraite**, semble-t-il, à la fin du mois...

A ce sujet, permettez-nous de nous étonner que vous n'avez même pas daigné en informer vos plus de 1200 collaborateurs. Pour nous, comme pour les collègues, il s'agit d'un manque flagrant de correction élémentaire et de respect envers les personnels placés sous votre autorité.


Apprendre votre départ par la bande, par le J.O. ou par la petite annonce proposant le poste que vous occupez actuellement n'est tout simplement pas normal mais ô combien révélateur d'un certain mépris !

Et comme beaucoup de collègues pensent cela, parce qu'ils ont partagé avec nous leur sentiment, mais sans oser vous le dire directement, nous nous faisons leur porte-voix.

Pour terminer, nous rappelons encore aujourd'hui que, dans un contexte de réformes incessantes et de moyens humains en constante diminution, **les agents**, grâce à leur professionnalisme sans faille, tentent de maintenir le service public debout.

FO ne peut que **condamner la politique de terre brûlée** concernant le service public en général, et la DGFIP en particulier, et **exiger l'arrêt des réformes et restructurations imposées aux personnels, la création des emplois statutaires nécessaires au bon fonctionnement des services publics et l'ouverture de négociations sur l'augmentation du point d'indice et l'amélioration de la grille indiciaire.**

A vos côtés, de votre côté

Section FO DGFIP 67 fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr	BULLETIN D'ADHESION
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/	à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP
site national : www.fo-dgfip.fr/	NOM : PRENOM :
	GRADE : Echelon : Indice :
	AFFECTATION :
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP
	Fait à : le (signature)
	→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant
	Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25